REGLEMENT DU CHALLENGE DES 3 LACS 2026

Présentation :
Le challenge des 3 Lacs a été créé par les 3 organisateurs du

- Triathlon du lac d'Issarles : association Sports au Lac d'Issarles
- Triathlon d'Yssingeaux : Tryssingeaux
- Triathlon de Naussac : Langogne triathlon

Ce Challenge a pour but de dynamiser le secteur de la montagne ardéchoise,le lac de La Valette, le grand lac de Naussac et de promouvoir la pratique du triathlon dans une région rurale.

La participation au Challenge implique l'acceptation du présent règlement ainsi que celui de chaque épreuve.

Article 1 : Composition du Challenge
Le Challenge 2026 des 3 Lacs comprend 3 épreuves
Course
Lieu
Date
Triathlon du Lac d'Issarles : Format M
Le Lac d'Issarles
28 juin 2026
Triathlon d'Yssingeaux : Format M
Lac de Lavalette(43)
04 juillet 2026
Triathlon de Naussac : Format M
Naussac
19 juillet 2026

Article 2 : Condition et participation
Le Challenge des 3 Lacs est ouvert à toutes et tous, licenciés ou non. Il est accessible uniquement aux athlètes solo.
Tout participant au Challenge devra réaliser son inscription via la plateforme en ligne du chronométreur Altichrono.
Pour prétendre au classement du Challenge, la participation aux 3 épreuves est obligatoire. En cas de non participation, abandon ou disqualification à l'une des 3 épreuves, aucun

remboursement ne sera possible. Si l'annulation intervient au moins 2 semaines avant la première épreuve, le participant pourra être remboursé de la totalité du montant de l'inscription. Le remboursement implique la désincription complete du challenge.
Le participant devra respecter les règlements intérieurs de chaque épreuve sous peine d'exclusion du Challenge.
Le montant de l'inscription est fixé à 115€ pour les 3 épreuves, licence experience en sus(22,5€ pour chaque épreuve soit un total de 182,5€) pour les non licenciés.

Article 3 : Classement
Le classement du Challenge se fera par cumul du temps de course sur les 3 épreuves.
En cas d'egalité, les concurrents seront departagés par l'addition des classements de chaque épreuve.

Seront récompensés sur **le Challenge des 3 Lacs** :

-
- Au scratch : 1er, 2nd et 3ème Hommes et Femmes
- Premier Master (40 à 99 ans soit 1986 à 1927) Homme et Femme hors scratch
- Premier Sénior (20 à 39 ans soit 2006 à 1987) Homme et Femme hors scratch
- Premier Junior (18 à 19 ans soit 2007 à 2008) Homme et Femme hors scratch

Les récompenses du challenge ne peuvent pas se cumuler.

Article 4 : Remise des prix
La remise des prix du Challenge aura lieu lors de la remise des prix du triathlon de Naussac du format M.
La presence lors du podium est obligatoire pour recuperer la dotation.

Article 5 : Réclamation
Les contestations relatives au classement devront être faites par mail dans les jours 5 jours suivants la diffusion du classement du triathlon de Naussac. En cas de litige, seuls les responsables des 3 triathlons seront habilités à prendre une décision qui sera sans appel.